



TITRE PRO Technicien Conseil des infrastructures et des équipements connectés

Niveau 4 - RNCP36997 - Code diplôme : 46X2550B

Mise à jour le 11.10.2023



Le Technicien Conseil des Infrastructures et des Équipements Connectés TIEC est le spécialiste de l'installation des équipements connectés de l'habitat et des bâtiments du petit tertiaire. Il installe, paramètre et met en service des solutions techniques "domotique". Il conseille le client sur les usages de la domotique dans le bâtiment et apporte une réponse adaptée au besoin. Il propose des solutions complémentaires pour optimiser le projet d'installation des équipements connectés, il assure également la maintenance et l'évolution de ses installations.

Activités Visées

Proposition d'une solution d'infrastructure et d'équipements connectés de l'habitat et du petit tertiaire

Installation et mise en service et réaliser la maintenance de l'infrastructure et des équipements connectés de l'habitat et du petit tertiaire

Pré-requis

- › Être médicalement apte à l'exercice du métier
- › Être titulaire d'un diplôme de niveau 3, CAP ou équivalent.

Contenu de la formation

Domaine professionnel :

- › Statique des fluides
- › Dynamique des fluides
- › Mécanique
- › Electricité
- › Chimie
- › Thermique
- › Dessin
- › Organisation du travail
- › Communication
- › Accessibilité du cadre bâti
- › Prévention des risques professionnels

Nos + formations



- › Préparation à l'habilitation électrique
- › Sauveteur Secouriste du Travail (SST) / Prévention des Risques Liés à l'Activité Physique (PRAP)
- › Formation échafaudage R408-R457 / Travail en hauteur
- › Formation interactive personnalisée
- › Section à effectif réduit (16 apprentis maxi.)
- › Equipement et outillages des ateliers récents et novateurs
- › Aide au permis de conduire
- › Kit de 1^{er} équipement pour les apprentis

Objectifs généraux de la formation

La formation vise la validation des blocs de compétences listés ci-dessous :

BLOC 1 : PROPOSER UNE SOLUTION D'INFRASTRUCTURE ET D'ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS DE L'HABITAT ET DU PETIT TERTIAIRE

- › Orienter un client et/ou l'usager dans le cadre d'un projet d'infrastructure et d'équipements connectés afin d'améliorer les performances de son habitat ou de son local du petit tertiaire
- › Dimensionner / définir une solution technique d'un projet d'infrastructure et d'équipements connectés dans le respect d'un cadre de référence afin de répondre aux usages souhaités et à venir (à leurs évolutions)
- › Réaliser le chiffrage du projet d'infrastructure et d'équipements connectés afin d'en présenter le coût de réalisation
- › Conseiller le client et/ou l'usager dans l'exploitation de ses équipements connectés afin de garantir le meilleur usage

BLOC 2 : INSTALLER, METTRE EN SERVICE ET RÉALISER LA MAINTENANCE DE L'INFRASTRUCTURE ET DES ÉQUIPEMENTS CONNECTÉS DE L'HABITAT ET DU PETIT TERTIAIRE

Installer, mettre en service et réaliser la maintenance des infrastructures numériques résidentiels afin de garantir la connectivité et l'interopérabilité des équipements

- › Installer, mettre en service et réaliser la maintenance des équipements connectés de confort (ouvrants, éclairages...) afin d'en garantir le fonctionnement optimal
- › Installer, mettre en service et réaliser la maintenance des équipements connectés de sécurité des biens et des personnes (alarme, télésurveillance...) afin d'en garantir le fonctionnement optimal
- › Installer, mettre en service et réaliser la maintenance d'un système de gestion et de supervision de l'énergie afin d'en garantir le fonctionnement optimal

Modalités Pédagogiques et Moyens

Méthodes Pédagogiques

La formation combine

- › Des retours d'expérience, des travaux collaboratifs, des apports théoriques
- › Des mises en situation pratique en atelier

Outils et Moyens Techniques

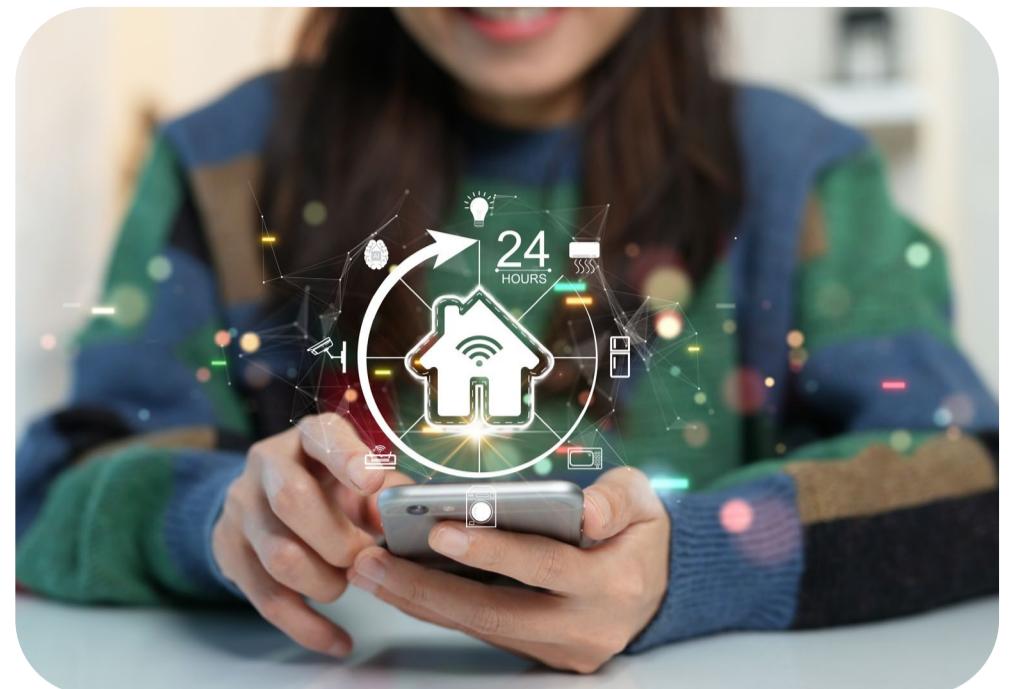
- › Salles de formation équipées de PC, de vidéos projecteurs et de tableaux interactifs
- › Plateaux techniques
- › Centre de ressources et d'aide à la formation (CRAF)

Moyens Humains

- › Formateurs d'Enseignements Professionnels et Généraux

Modalités de suivi de l'exécution

- › Suivi des présences et Certificat de réalisation
- › Livret d'apprentissage dématérialisé
- › Visites en entreprise et entretiens avec les maîtres d'apprentissage



Modalités d'évaluation

Evaluation formative tout au long de la formation : questionnaires, études de cas, réalisations pratiques

Evaluation certificative conforme aux modalités de l'organisme certificateur :

- › Apprentis : Contrôle en Cours de Formation ou épreuves ponctuelles
- › Stagiaires de la formation professionnelle continue : épreuves ponctuelles

Publics concernés

Formation accessible par la voie de l'apprentissage pour :

- › Jeunes âgés de 16 à 29 ans révolus (dès 15 ans si sortie de 3^{ème}) au début de la formation.
- › Travaillers handicapés
- › Sportifs de haut niveau,
- › Personnes ayant un projet de création ou reprise d'entreprise nécessitant le diplôme ou le titre.

Formation accessible par la voie d'autres dispositifs :

(Contrat de professionnalisation, Compte Personnel de Formation, Période de professionnalisation, ...)

- › Salariés
- › Demandeurs d'emploi,
- › Bénéficiaires de minima sociaux.

En fonction du dispositif utilisé, l'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat de professionnalisation et/ou d'une convention signée par toutes les parties prenantes et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Organisation de la formation :

alternance : 1 semaine au CFA (12 semaines/an) 2 semaines en entreprise

Période d'entrée en formation

Standard : septembre à novembre en fonction des places disponibles
Nous contacter pour étudier les possibilités d'entrée en cours d'année.

Durée de la formation

Standard : 2 ans (840 heures de formation au CFA).
Parcours aménagé possible après positionnement à l'entrée en formation

Modalités & Délais d'accès

- › Pré-inscription (possible sur btpcfa-na.fr)
- › Dépot du dossier de candidature
- › Entretien de validation du projet professionnel avec un conseiller BTP CFA réalisé dans un délai d'1 à 4 semaines
- › Signature du contrat de travail
- › Délai d'entrée en formation en fonction du calendrier

NB: Sous conditions, pour le public éligible au contrat d'apprentissage et toujours à la recherche d'un employeur, l'entrée en formation est possible sans contrat d'apprentissage signé pour une durée maximale de 3 mois. L'inscription définitive est conditionnée par la signature d'un contrat d'apprentissage et sous réserve de place disponible à la réception du contrat.

Accessibilité aux personnes handicapées

Nos sites sont adaptés aux personnes à mobilité réduite. Vous pouvez faire appel à nos référents handicaps afin de vous aider à finaliser votre projet professionnel. Le contact des référents est disponible sur la page «contact» de notre site internet : btpcfa-na.fr



Métiers visés :

- › Technicien Conseil des Infrastructures et des Équipements Connectés
- › Technicien Electricien Installateur Domotique
- › Technicien installation et maintenance électronique
- › Technicien installation d'équipements connecté
- › Technicien installation d'IOT (internet des objets)
- › Technicien informatique industrielle
- › Technicien support clients
- › Technico-commercial en domotique
- › Technicien électronicien



Coût de formation

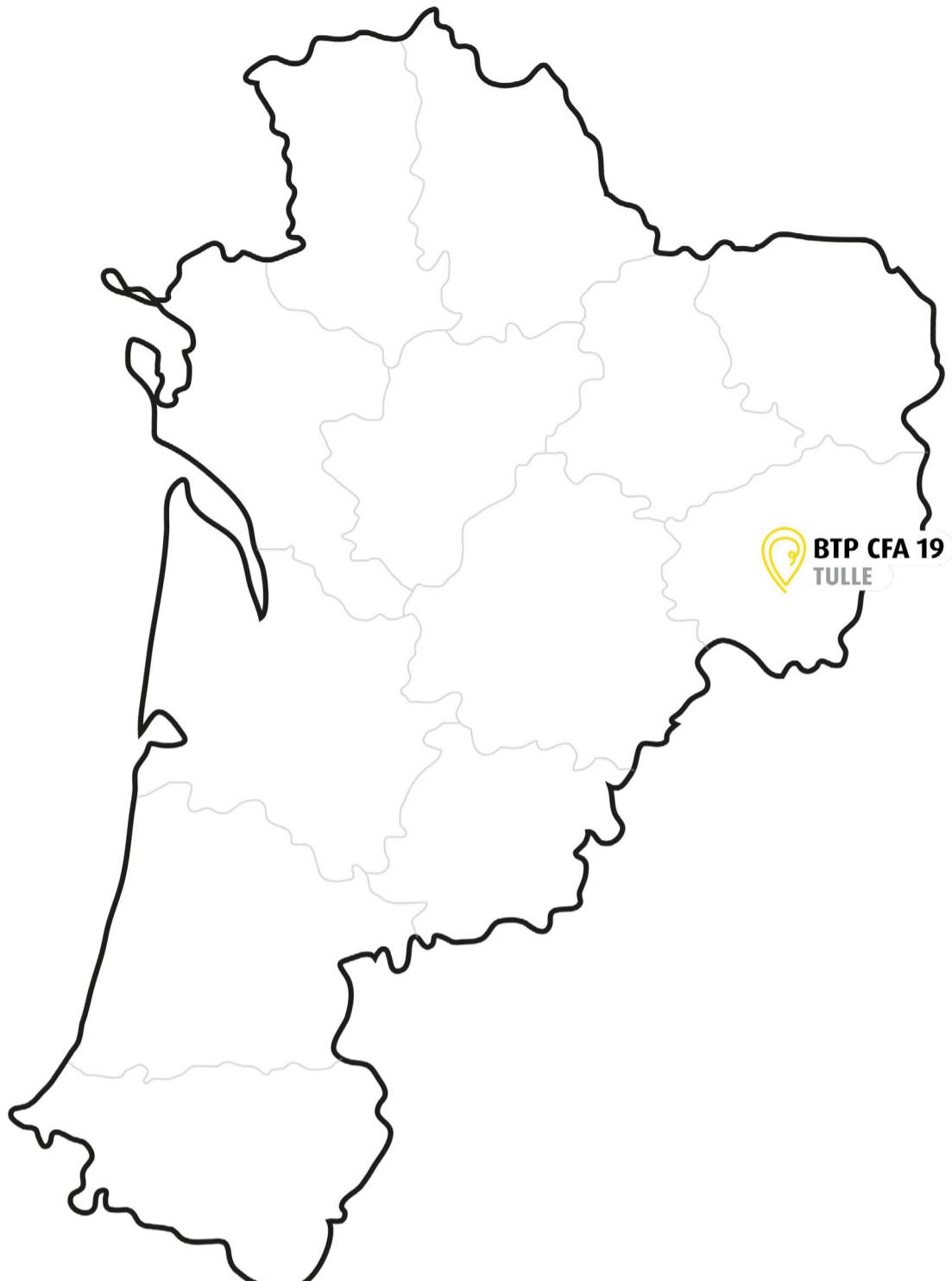
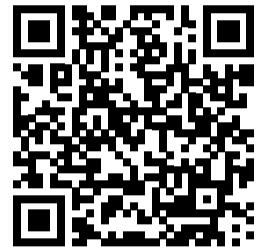
- › Contrat d'apprentissage : Coût de formation pris en charge par l'OPCO lié à l'entreprise d'accueil
- › Autres dispositifs : Application des «Niveaux de Prises En charge» établis par France Compétences.

Lieu(x) de formation & Contact(s)

> BTP CFA 19 - TULLE

Emmanuelle CHABANNE
06 45 27 90 55
emmanuelle.chabanne@construction-limousin.fr

CANDIDATE ICI!



**ENSEMBLE,
CONSTRUISSONS TON AVENIR**



btpcfa-na.fr